Le 4 septembre, la Villa Médicis ouvre son concours annuel pour sélectionner les seize pensionnaires de la promotion 2027-2028

Candidatures ouvertes du 4 septembre au 16 octobre 2026

VILLA MEDICI

Résidence d'artistes, centre d'art pluridisciplinaire et site patrimonial hérité de la Renaissance, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille **chaque année plus de 70 artistes, créateurs, auteurs et chercheurs** pour des séjours de durées variables, **dont seize pensionnaires en résidence pendant un an.**

À partir du 4 septembre et jusqu'au 16 octobre 2026, l'Académie de France à Rome ouvre le concours qui vise à sélectionner les seize pensionnaires qui seront accueillis pendant douze mois à la Villa Médicis à Rome à partir de septembre 2027 pour une résidence de création, d'expérimentation et de recherche.

Le concours s'adresse à des **artistes, créateurs ou créatrices, autrices ou auteurs, chercheuses ou chercheurs confirmés**. Le concours ne prévoit aucun critère de nationalité mais requiert la maîtrise du français. Les candidatures sont admises au titre de **toutes les disciplines artistiques** à l'instar de la création musicale et littéraire, l'architecture et le design, les arts plastiques, la chorégraphie, la mise en scène, l'histoire et la théorie des arts, ou la restauration d'œuvres.

À l'issue du concours, qui se déroule en deux temps, pré-sélection sur dossier puis audition, **seize candidatures** seront retenues pour une résidence à la Villa Médicis de **septembre 2027 à août 2028**.

Pendant leur séjour à la Villa Médicis, les pensionnaires bénéficient d'une bourse, d'un logement et d'un espace de travail, ainsi que d'un accompagnement artistique et technique par les équipes de l'Académie. Ils sont encouragés à participer à la vie collective et à la programmation artistique de la Villa Médicis et sont régulièrement invités à rencontrer des professionnels de l'art de tous horizons.

Vue d'un atelier-logement de pensionnaire

Déposer une candidature

Les candidatures doivent être transmises entre le **vendredi 4 septembre 2026 à 12h00 (midi, heure France métropolitaine) et le vendredi 16 octobre 2026 à 12h00 (midi, heure France métropolitaine)**, exclusivement sur la plateforme dématérialisée dédiée au concours :

https://concours-pensionnaires.villamedici.it/access/

Les candidats et candidates doivent être âgés de plus de dix-huit ans au jour de la date limite de dépôt des candidatures.

Les étapes de pré-sélection, d'audition et de sélection seront assurées par un jury composé des membres suivants : le directeur de l'Académie de France à Rome qui assure la présidence du jury ; le directeur général de la création artistique ou son représentant nommément désigné ; ainsi que six personnalités qualifiées. À l'issue des auditions, le jury délibère et arrête la liste des candidats retenus.

Le règlement du concours, les documents nécessaires à la candidature et le rapport du jury de l'année précédente sont consultables sur le site de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis :

https://villamedici.it/programme_residence/concours-des-pensionnaires/

Pour toute information complémentaire sur le concours de sélection des pensionnaires, contactez residences@villamedici.it

En haut à gauche : vue d'un logement de pensionnaire à la Villa Médicis. Bas : Entrée d'un logement.
À droite : vue sur Rome depuis un atelier de pensionnaire.

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis

Fondée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis est un établissement français installé depuis 1803 à la Villa Médicis, villa du XVI^{e} siècle entourée d'un parc de sept hectares et située sur le mont Pincio, au cœur de Rome. Établissement public national relevant du ministère de la Culture, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis remplit aujourd'hui trois missions complémentaires : accueillir des artistes, créateurs et créatrices, historiens et historiennes de l'art de haut niveau en résidence pour des séjours longs d'une durée d'un an ou des séjours plus courts ; mettre en place une programmation culturelle et artistique qui intègre tous les champs des arts et de la création et qui s'adresse à un large public ; conserver, restaurer, étudier et faire connaître au public son patrimoine bâti et paysager ainsi que ses collections.

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis est dirigée par Sam Stourdzé.

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis est un établissement du ministère de la Culture.

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

VILLA MEDICI
ACADÉMIE DE
FRANCE À ROME

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis remercie les mécènes et partenaires qui soutiennent sa mission de résidence artistique

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
CHANEL
FONDATION LOUIS ROEDERER

INFORMATIONS PRATIQUES :

Académie de France à Rome – Villa Médicis
Viale della Trinità dei Monti, 1
00187 Rome, Italie
+39 06 67611
www.villamedici.it

CONTACTS PRESSE :

France et international (hors Italie)
Agence Dezarts
agence@dezarts.fr
Lorraine Tissier Rebour
+33 (0)6 75 83 56 94

Italie
Elisabetta Castiglioni : +39 328 411 2014
info@elisabettacastiglioni.it

© Daniele Molajoli pour toutes les images.